

option Services, spécialité Vente de produits frais

RNCP2371 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Sigle	BEPA — Brevet d'études professionnelles agricoles
Code(s) NSF	210
Code(s) ROME	D1107
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Les activités du titulaire du BEPA option Services, spécialité Vente de produits frais peuvent varier selon la taille de l'entreprise et sa place dans la filière (PME, GMS, amont ou aval) et la nature des produits vendus ; ainsi que l'évolution des technologies, des méthodes de travail et de la réglementation. - Il participe à la gestion des stocks et à l'approvisionnement du rayon.

- Il effectue les contrôles quantitatifs et qualitatifs des produits à commercialiser.
- Il effectue le suivi des linéaires.
- Il met en pratique les techniques commerciales.
- Il réalise des opérations de gestion et d'administration liées aux ventes.
- Il s'intègre à une équipe commerciale au sein de l'entreprise.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteur d'activité : Le titulaire de BEPA Vente de produits frais exerce ses activités :
- soit dans des entreprises de commerce de gros de produits frais (exemple : grossistes, expéditeurs...) ;
- soit dans des entreprises de distribution à prédominance alimentaire (magasins de proximité, moyenne et grande distributions), dans les rayons ' produits frais '.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Types d'emplois accessibles : Vendeur qualifié, employé principal, représentant, préparateur de commandes, réceptionnaire, vendeur-livreur...de produits frais.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 816 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 475
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	36 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, présidé par un fonctionnaire de catégorie A membre de l'enseignement agricole public, est composé d'enseignants d'établissements agricoles publics et privés justifiant des titres ou diplômes requis pour enseigner dans une section préparant au brevet d'études professionnelles agricoles, et, pour moitié, au maximum, d'employeurs et de salariés des professions concernées, ainsi que de personnalités qualifiées.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP10541

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Site Internet de la communauté éducative de l'enseignement agricole public français : educagri.fr

<http://www.educagri.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2371/>